

Première rentrée des enfants de Petite Section

Bienvenue à l'école maternelle ARC-EN-CIEL !



Les horaires de l'école : 8h45-12h15 et 14h-16h30
(Accueil à partir de 8h35 et 13h50).

Voici quelques renseignements sur le fonctionnement des classes de PS :



L'école étant maintenant obligatoire à partir de 3 ans, la rentrée pour les enfants de 2019 est prévue le jeudi 1er septembre 2022.

Si vous le souhaitez, vous pouvez venir avec votre enfant dans la classe d'accueil, pour un premier contact (1 ou 2 fois à l'accueil avec vous (8h35-9h en juin - Veuillez prévenir l'enseignante par mail : tps.ps.veronique@gmail.com).

Votre enfant est accueilli 4 jours par semaine (mais sur dérogation, il est possible de limiter la scolarisation aux matinées seulement).



Votre enfant **doit être propre** pour venir à l'école. Des aménagements peuvent cependant être envisagés si ce n'est pas encore le cas à ses 3 ans. Il doit être propre à la sieste s'il vient l'après-midi.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir l'école (02.99.00.17.30 ou ecole.0352516v@ac-rennes.fr)

Suite à une absence, un écrit (mail ou cahier de liaison) de votre part est obligatoire.



Pour la rentrée :

- Apporter des chaussons.
- Marquer les vêtements, chaussures, chaussons, sacs, écharpes, bonnets, gants... car les enfants ne les reconnaissent pas toujours.
- Mettre un change dans un sac qu'il pourra accrocher à son porte manteau.
- Penser à noter si votre enfant va à la cantine et/ou à la garderie sur la fiche près de la porte de la classe (en plus de l'inscription sur le portail famille).
- Afin de favoriser l'autonomie de votre enfant, veiller à lui mettre des vêtements pratiques (ils vont rapidement seuls aux toilettes), des chaussures qu'ils peuvent mettre tout seul (éviter les bodies, bretelles, salopettes et ceintures).
- Passer votre enfant aux toilettes juste avant d'entrer dans la classe, l'aider à se laver les mains et lui demander de mettre ses chaussons.



A BIENTÔT et BONNE RENTRÉE !

